

COMMUNE  
de SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN

**OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 30/04/2026, affichée en Mairie le 30/04/2026 et complétée le 21/05/2026

N° DP 024 462 26 00014

Par :	Groupe Constructions Frédéric Représenté(e) par : Monsieur COTTAIS Frédéric
Demeurant à :	6 Rue de la Liberté 24400 ST MEDARD DE MUSSIDAN
Sur un terrain sis à :	RUE DE LA LIBERTE 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN
Cadastré :	462 H 211, 462 H 212, 462 H 98
Nature des Travaux :	Transformation d'un bâtiment de stockage en showroom destiné à l'exposition

**Le Maire au nom de la commune de SAINT MEDARD DE MUSSIDAN,**

Vu la demande de déclaration préalable susvisée et les plans annexés ;

Vu l'objet de la demande ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21/04/2004, révisé le 04/10/2008, modifié le 20/05/2006, le 04/10/2008, le 21/09/2012, le 04/04/2014 et le 07/04/2021 ;

Vu le règlement afférent à la zone **Ui** ;

Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Vallée de l'Isle approuvé par arrêté préfectoral le 06/07/2009 ;

Vu l'avis Rejet (pièces manquantes ou inexploitables) de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 18/05/2026 ;

**Considérant** qu'aux termes de l'article R421-14 du code de l'urbanisme, « Sont soumis à permis de construire les travaux suivants, exécutés sur des constructions existantes, à l'exception des travaux d'entretien ou de réparations ordinaires : a) Les travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à vingt mètres carrés ; [...] c) Les travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination entre les différentes destinations et sous-destinations définies aux articles R. 151-27 et R. 151-28 ; [...] »

**Considérant** que votre projet prévoit un changement de destination en créant un showroom et bureaux ainsi que la modification des façades ;

**Considérant** que votre projet ne respecte pas l'article R421-14 du code de l'urbanisme ;

**ARRETE**

**Article unique** : Il est fait **opposition** à la présente Déclaration Préalable.

Fait à SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN

Le 26/05/2026

Le Maire, Alexandre BRETEL



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

---

**INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT**

---

**Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.** A cet effet il peut saisir le tribunal administratif de Bordeaux d'un recours contentieux. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet "[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)".

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou, lorsque la décision est délivrée au nom de l'Etat, saisir d'un recours hiérarchique le ministre chargé de l'urbanisme. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. (*L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite*).



## Accusé de réception

### Télétransmission Plat'AU

Télétransmission reçue par : Préfecture de la Dordogne

Nature de la transaction : télétransmission Plat'AU - décision expresse

Date d'émission de l'accusé de réception : 2026-05-26(GMT+1)

Nombre de pièces jointes : 2 - (11,56 Mo)

Nom émetteur : SAINT MEDARD DE MUSSIDAN

N° de SIREN : 212404628

Numéro de l'arrêté : DP 024 462 26 00014

Identifiant de l'arrêté : L5R-P1Q-W5G

Version dossier : 13

Identifiant du dossier : L47-NJ2-NWG

N° de la demande: DP0244622600014

Identifiant de la décision : L6R-M35-VQX

Objet : PLA - (EXPRESSE) DP - RUE DE LA LIBERTE 24462 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN [0H 0211+ ], N° DP0244622600014, (Refus)

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière : 2.2-Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols

Identifiant @ctes : 024-212404628-20260526-260526212841725-AI

---

#### Liste des fichiers transmis avec succès

- L5R-P1Q-W5G - Arrêté - PDF

- KJ3-5J8-568 - Demande (Formulaire DP 13404) - PDF

